

DEPARTEMENT DU CHER
ARRONDISSEMENT DE ST AMAND
CANTON DE DUN SUR AURON
Commune de ST GERMAIN DES BOIS

Envoyé en préfecture le 11/05/2021
Reçu en préfecture le 11/05/2021
Affiché le **12 MAI 2021**
ID : 018-211802129-20210507-2021_021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 13
votants : 14

L'An 2021, le 7 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de St Germain des Bois dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. DURAND Etienne, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 28/04/2021
Date d'affichage : 28/04/2021

Etaient présents : M. DURAND Etienne, Maire, Mmes : BRANSARD Marie-Claire, DENIS Christelle, GALLIENNE Josette, MOREIRA Nathalie, MM : CHAMBRIN Hugues, GITTON Romain, GUILLEMEAU Aurélien, LEMAIN Bastien, MARCHAT Jean-Marc, MARIE Philippe, SAJOT Benoît, TRAMUNT Yannick.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme GALLIOT Marie-Ange à M. SAJOT Benoît, M. DEUSS Nicolas à M. DURAND Etienne

M. SAJOT Benoît a été élu secrétaire de séance.

Réf : 2021_021

Objet : projet éolien TOTAL QUADRAN

M. le Maire indique que Total Quadran poursuit les différentes études pour le projet éolien au lieu-dit « les Peurnes » et a présenté un dossier au Conseil municipal qui intègre principalement :

- . les retours de la campagne du « porte à porte » réalisée par la Société Explain, missionnée par Total Quadran, auprès d'une majorité d'habitants de St Germain-des-Bois,
- . l'hypothèse retenue par Total Quadran de 4 éoliennes de 200 mètres de hauteur en bout de pale ; la plus proche étant à 920 mètres de la première habitation,
- . la demande d'accès au parc éolien par l'allée forestière communale cadastrée D229 traversant le bois des « Usages de Barantheaume ».

Après discussion, le conseil municipal refuse à la majorité (3 pour, 11 contre, 1 abstention) la solution retenue par Total Quadran pour le projet éolien « des Peurnes » avec 4 éoliennes de 200 mètres de haut et un accès via l'allée forestière de la forêt communale des « Usages de Barantheaume ».

Pour copie conforme
A St Germain des Bois, le 11 mai 2021
le Maire : DURAND Etienne

